



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 52496

Texte de la question

M. Thierry Lazaro attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les recommandations de la Cour des comptes qui estime indispensable de renforcer la gouvernance des plans de santé publique, la collecte des données épidémiologiques nécessaires à leur élaboration et les actions contre les facteurs de risques. Aussi, il lui demande les suites qu'elle compte donner à la recommandation de la Cour des comptes en la matière, en l'espèce étendre l'identification des causes de cancers professionnels et les prendre pleinement en compte dans la politique de santé publique, afin notamment de mieux cibler leur prévention et leur dépistage.

Texte de la réponse

Dans son rapport public thématique du 9 avril 2008 consacré à « la mise en oeuvre du plan cancer », la Cour des comptes formule des conclusions sur le bilan de ce plan et élabore des recommandations pour la lutte contre le cancer. Les principales conclusions de la Cour ont été prises en compte par l'État. Les travaux d'élaboration du prochain plan de lutte contre le cancer, dont le rapport d'orientation, élaboré par le professeur Jean-Pierre Grünfeld, a été remis à la ministre de la santé et des sports en février 2009, tiennent compte du rapport de la Cour des comptes, qui recommande notamment d'améliorer les connaissances sur les facteurs de risques des cancers, en particulier pour mieux cibler la prévention et le dépistage des cancers professionnels. Le prochain plan cancer, en cours d'élaboration, se basera sur les orientations préconisées par le professeur Grünfeld, et notamment celles concernant la recherche. L'identification des nouveaux risques liés à l'environnement général et professionnel, aux comportements individuels et collectifs, à l'évolution des technologies sera une priorité de la recherche dans le prochain plan de lutte contre le cancer. La mobilisation de différentes disciplines concernées, allant de l'épidémiologie descriptive à l'épidémiologie moléculaire et toxicologique, sera encouragée, afin d'identifier par la recherche les risques environnementaux, comportementaux et professionnels et les populations exposées à ces risques, pour assurer une prévention adaptée. Il devra encourager la promotion des recherches interventionnelles testant des modifications de l'environnement et des comportements individuels et collectifs.

Données clés

Auteur : [M. Thierry Lazaro](#)

Circonscription : Nord (6^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 52496

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Santé et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 juin 2009, page 5783

Réponse publiée le : 29 septembre 2009, page 9291